



# INFORMATIONS MUNICIPALES—EN BREF...

N° 01/2012

## RAMASSAGE DES VIEUX PAPIERS ET CARTONS

Les enfants de l'école organisent le ramassage de vos vieux papiers et cartons le :

**MERCREDI 15 FÉVRIER 2012**

Déposez vos paquets ficelés devant votre porte dès 8 h du matin. Pour faciliter la tâche aux jeunes scolaires, évitez les paquets trop lourds ou mal ficelés.

La benne est mise à disposition sur le parking de la mairie pour les cartons trop encombrants.



## AVIS DE TRAVAUX

**Des travaux d'abattage, d'élagage ou de débroussaillage** vont être entrepris sur le territoire de la commune à partir de mi-janvier 2012 jusqu'à décembre 2013 dans le cadre de l'entretien des lignes électriques à très haute tension.

Ces travaux ont été confiés par « RTE-GET Alsace » à l'entreprise :

**S.A. BILLOTE - 24 Grande Rue  
70400 GRANGES LE BOURG  
03 84 20 23 28 / 06 07 99 28 68**

## AVIS DE TRAVAUX (Rue de l'Europe)

En raison des travaux de renforcement des réseaux d'alimentation en eau potable et d'assainissement, réalisés par l'entreprise EUROVIA de Colmar (Haut-Rhin), pour le compte du SDEA du Bas-Rhin, l'arrêté municipal en date du 16/01/2012 régleme la circulation et le stationnement à compter de cette même date et jusqu'à la fin du chantier, de la manière suivante :

- La vitesse est limitée à 30 km/h;
- Le stationnement est interdit en amont, en aval et au droit du chantier;
- La zone de circulation sera rétrécie à hauteur des travaux.



## COUPURE DE COURANT

Afin d'améliorer la qualité de la distribution électrique et de répondre à l'évolution des besoins de la clientèle, Électricité de France, Agence Réseaux Électricité Alsace, réalise actuellement des travaux à Bootzheim qui nécessiteront une **interruption de fourniture d'électricité, le mercredi 29 février 2012 entre 8 h 45 et 11 h 15**, aux endroits suivants :

⇒ <u>Chemin du Rheinfeld</u> :	n° 01	⇒ <u>Rue des Jardins</u> :	n° 1a, 5, 9 au 9A, 13, 4, 8, 10, 14
⇒ <u>Rue des Prés</u> :	n° 1 et 3	⇒ <u>Rue des Artisans</u> :	n° 2
⇒ <u>Rue Haute</u> :	n° 1, 3, 7, 9, 13	⇒ <u>Impasse de l'Etang</u> :	n° 2, 4
⇒ <u>Rue de l'Ischert</u> :	n° 1, 4, 6	⇒ <u>Rue de la Forêt</u> :	n° 3 au 7, 11, 13, 21 au 27, 31 au 35, 2, 6 au 38
⇒ <u>Rue du Gartfeld</u> :	n° 1, 5, 9, 2, 4,	⇒ <u>Rue Basse</u> :	n° 4, 8, 10
⇒ <u>Rue Principale</u> :	n° 15, 19 au 23a, 29, 20, 22		

## CHIENS ET CHATS : UN PEU DE RESPECT



De nombreuses plaintes sont reçues en mairie, de la part de concitoyens, et dénoncent les problèmes d'hygiène et de divagation des chiens et chats dans la commune. En effet, il est constaté régulièrement que les chiens ou les chats laissent des traces de leurs passages dans les espaces verts, les places publiques, les voies communales ou encore sur les parcelles privées. *Par respect pour les riverains, les personnes qui les empruntent et celles qui les entretiennent, ne laissez pas nos amies les bêtes souiller ces endroits.*



Nous demandons également à tous les propriétaires de chiens en liberté de vérifier l'état de leurs clôtures et de fermer leur portail afin d'éviter aux promeneurs d'être importunés par des animaux en liberté non surveillée.

Un livret est à votre disposition pour connaître les bonnes manières d'éducation de votre animal de compagnie et les poursuites encourues en cas d'incivilité.

## CHASSE : BATTUES A VENIR

La prochaine battue aura lieu le 29 janvier 2012 - veuillez éviter d'aller en forêt entre le 27/01 et le 29/01.



### Urgences :

SAMU : 15  
Médecin de garde : 03 88 11 69 00  
Pompiers : 18 ou 112  
Gendarmerie : 17 ou 03 88 58 29 80

### Mairie de BOOTZHEIM

10 Rue Principale  
67390 BOOTZHEIM

Tél. : 03.88.58.28.00  
Fax : 03.88.58.28.18

mairie.bootzheim@evc.net  
<http://www.bootzheim.fr>

### Ouverture du secrétariat :

Lundi 10h - 12h  
Mercredi 10h - 12h  
15h - 18h  
Vendredi 15h - 18h

## **TRAVAUX EN COURS**

- extension / rénovation de l'école maternelle;
- renforcement des réseaux d'eau potable et d'assainissement dans la rue de l'Europe;
- installation d'une conduite d'eau potable d'interconnexion entre le périmètre de Marckolsheim (*Elsenheim, Heildolsheim, Ohnenheim, Marckolsheim, Mackenheim, Bootzheim*) et celui d'Artolsheim (*Artolsheim, Hessenheim, Richtolsheim, Boesenbiesen, Schwobsheim*). Cette conduite sera posée sous le futur itinéraire cyclable prévu sur le chemin en contrebas de la RD 468. Ces travaux permettront de desservir un périmètre par l'intermédiaire de l'autre en cas de besoin (rupture, panne, etc.).

**Dans le cadre de ce dernier chantier, de la terre végétale est disponible.** Les personnes intéressées sont priées de contacter la mairie, aux horaires d'ouverture, dans les plus brefs délais.

## **INFORMATIONS DIVERSES INFORMATIONS DIVERSES INFORMATIONS DIVERSES**

### **RAPPEL DES TARIFS SUR LE RESEAU 67**

Depuis le 1er juillet 2011, se déplacer sur le Réseau 67 n'aura jamais été aussi simple grâce au tarif unique. Désormais, vous payez le même prix pour tous vos trajets, quelle que soit la distance parcourue. Modulés en abonnement, en tarifs réduits, en titre combinés, ces nouveaux tarifs sont une véritable incitation à utiliser le Réseau 67 sans modération !

- **Vous voyagez de temps en temps ?**  
Quel que soit votre trajet, avec ou sans correspondance, un prix unique :

⇒ 2 € le billet à l'unité

⇒ 1,40 € en achetant un carnet de 10 tickets

- **Vous vous déplacez régulièrement ?**  
Nous vous proposons une gamme d'abonnements très attractifs avec trajets illimités sur l'ensemble du Réseau 67 !

⇒ 42 € l'abonnement mensuel

⇒ 378 € l'abonnement annuel  
(payable en plusieurs mensualités et donnant droit à 3 mois offerts)

- **Vous voyagez sur les lignes touristiques du Réseau 67 et/ou en combinaison avec d'autres réseaux de transport collectifs ?**

Bénéficiez de tarifs préférentiels selon votre fréquence de déplacement (occasionnelle ou régulière).

**Retrouvez toutes les informations pratiques sur [www.bas-rhin.fr](http://www.bas-rhin.fr) ou auprès d'Infos Réseau 67 au 0 972 67 67 67 (appel non surtaxé). Des dépliants sont également disponibles en mairie.**

## **INFORMATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU RIED DE MARCKOLSHEIM**

### **CREATION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU RIED DE MARCKOLSHEIM**

**Le 1er janvier dernier, les communautés de communes du Grand Ried et de Marckolsheim ont fusionné.** Le 9 janvier 2012, la première réunion de la CCRM (Communauté de communes du Ried de Marckolsheim) ainsi constituée s'est déroulée à Sundhouse en présence d'une nombreuse assistance.

Un vote à bulletin secret a désigné comme **président de la nouvelle communauté de communes, Frédéric PFLIEGERSDOERFFER**, dont la candidature avait été approuvée par les deux intercommunalités. **Cinq vice-présidents, Bruno KUHN** aux finances, **Jean-Louis SIEGRIST** à l'économie, **Jean-Marie HAEFFELI** à l'aménagement du territoire et la voirie, **Georges BLANCKAERT** à la culture et **Justin FAHRNER** au tourisme ont également été élus.

### **CYCLE DE CONFÉRENCES/DÉBATS**

Prochaine conférence au Foyer St Maurice d'Artolsheim le mardi 7 février 2012 à 20 h avec pour thème « **l'épuration après la seconde guerre mondiale** » animée par M. Jean-Laurent VONAU.

### **CONCERT PRESTIGE**

*Samedi 4 février 2012  
à 20h au Cercle St Georges*

Dans leur plus belle tenue, à l'instar des musiciens professionnels, les élèves partageront le fruit de leur travail sur une « vraie scène ».

*Entrée libre*

*Renseignements à la CCRM - Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim (03 88 92 53 73)*

### **CONCERT DES MUSIQUES ACTUELLES**

*Samedi 18 fév. 2012  
à 17h à la salle polyvalente d'Elsenheim*

par les élèves de l'école de musique.

*Entrée libre*

*Renseignements à la CCRM - Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim (03 88 92 53 73)*

### **PANNEAUX D'AFFICHAGE**

- PV du Conseil de Communauté (CCRM) du 09/01/012 ;
- CR de la séance du Conseil Municipal du 15/12/ 2011 ;
- Manifestations février 2012;
- Tableau récapitulatif des demandes d'urbanisme
- Avis d'arrêté préfectoral relatif aux installations classées pour la protection de l'environnement - enquête publique d'un mois - SYRAL

### **PANNEAUX D'AFFICHAGE**

- Avis d'arrêté préfectoral relatif à une installation soumise à autorisation administrative dans le domaine de l'eau (station d'épuration de Marckolsheim)

### **DISPONIBLES À LA MAIRIE / SUR LE SITE :**

- PV Conseil de Communauté (CCRM) du 09/01/2012 ;
- CR de la séance du Conseil Municipal du 15/12/2011 ;
- Feuille de renseignements (déclaration d'arrivée/départ);